

## Les TCA de Bombardier corrigent des fautes dans leur convention collective



Éric Blanchet  
TCA, section locale 62

La correction des fautes de français dans une convention collective semble une entreprise très difficile à réaliser au Québec. Il s'agit même du domaine dans lequel l'Asulf encaisse le plus d'échecs. Il lui arrive cependant d'avoir d'heureuses surprises.

La section locale 62 des Travailleurs canadiens de l'automobile, qui représente le personnel du Centre administratif de Bombardier à Boucherville, a décidé de réviser le vocabulaire de sa convention collective. Elle a demandé à l'Asulf de contribuer à cette opération. Cette dernière ne pouvait refuser son concours à un syndicat qui prenait une telle initiative.

L'Asulf s'est mise au travail et a fait de nombreuses suggestions portant sur le vocabulaire de la convention. Le syndicat s'est attelé à la tâche et il a obtenu la coopération de l'employeur, au point où la très grande majorité des corrections suggérées ont été agréées.

Après avoir revu le texte corrigé, l'Asulf a constaté que les parties avaient fait un excellent travail. Il faut féliciter la section locale et la société Bombardier d'avoir amélioré considérablement le vocabulaire de la convention. C'est un geste pratique pour la promotion du français qui mérite d'être souligné! Nous ne pouvons passer sous silence l'engagement personnel du président du syndicat, Éric Blanchet, à l'égard de l'effort de francisation et de sa réalisation. (R.A.)

## Le visage français de Montréal



Montréal a enfin une gare d'autocars après avoir dû vivre longtemps avec l'affiche Station centrale d'autobus, une appellation calquée de l'anglais « Central Bus Station ».

Ce changement survient après une première intervention de l'Asulf en 1998, suivie de plusieurs autres. Notre association peut se vanter d'avoir remporté cette victoire seule ou à peu près, les nombreuses demandes d'appui qu'elle a faites étant restées en général sans réponse. Même si le propriétaire de l'établissement a mis du temps à faire la correction suggérée, il y a lieu quand même de lui dire notre satisfaction de son geste qui assure le respect de la langue française. (R.A.)

### SOMMAIRE

Éditorial : Endogénistes ou exogénistes	2
Pas de « Place » Bélanger à Montmagny	2
Pierres précieuses!	2
Négociations dans la fonction publique	3
D'où vient l'erreur ?	3
Assemblée générale	3
Combien de fautes ?	4
Vue sur le fleuve avec grève...!	4
Nouvelles adhésions	4

## Éditorial : Endogénistes ou exogénistes

Les théoriciens et les praticiens de la langue française en territoire laurentien seraient tantôt des « endogénistes » et tantôt des « exogénistes ». Les uns défendraient bec et ongles l'autonomie et même la souveraineté du langage d'ici; le second camp, de son côté, serait partisan de liens fonctionnels entre le français européen et le « québécois ».

Les milieux universitaires et les groupes de recherche ont souvent l'habitude de marquer leur territoire. Les facultés d'histoire de l'Université Laval et de l'Université de Montréal se sont souvent définies l'une vis-à-vis l'autre. En sciences de l'éducation, on a eu les behavioristes contre les humanistes. Actuellement, on aurait les partisans, en matière de langue, d'une norme d'abord québécoise et ceux d'une norme avant tout internationale.

Une telle opposition peut être stimulante. Elle aiguillonne probablement les spécialistes en concurrence les uns avec les autres au titre de l'obtention des contrats publics, des subventions, de la reconnaissance ou du rayonnement. Mais elle peut aussi paralyser les militants qui, dans le cas de la qualité de la langue, aimeraient bien qu'on réussisse à maintenir des ponts et des échanges entre les clans, qu'on parvienne à faire consensus sur des propositions concrètes si on ne réussit pas à le faire sur les grands principes ou les grandes orientations.

Endogénistes (qu'on appelle aussi, mais faussement : aménagistes) et exogénistes québécois ne pourraient-ils pas s'entendre sur le fait qu'on doit privilégier « service de voiturier », « complexe », « solde d'après-Noël », « heures supplémentaires » ou « poste permanent » face à « service de valet », à « place », à « boxing day », à « temps supplémentaire » ou à « poste régulier » ? Les uns et les autres auraient-ils des positions différentes face aux expressions « je vous l'ai-tu dit? » ou au « porte-parole de l'évènement » (pas de l'éruption du volcan islandais! mais d'une rencontre à venir), ou encore « c'est le fun ». Et inutile d'utiliser le faux-fuyant de la langue vernaculaire : cette dernière existe, mais elle n'est souvent qu'un alibi, qu'un pis-aller.

En somme, partisans et adversaires d'une norme, québécoise pour les uns, internationale pour les autres, ne sont peut-être pas si crêpés les uns contre les autres. Si seulement ils restaient sur le plancher des vaches, au niveau des pâquerettes, les premiers constateraient qu'ils sont francophiles et les second amoureux des nuances et de l'accent québécois.

Gaston BERNIER

### Pas de « Place » Bélanger à Montmagny

Contrairement à la nouvelle qui a circulé dans les médias au début de 2009, l'ancienne usine Whirlpool de Montmagny ne sera pas appelée « Place » Bélanger.

En effet, la Municipalité régionale du comté (MRC) de Montmagny nous a confirmé qu'elle avait choisi l'appellation « Édifice Amable-Bélanger ». Elle a ajouté que « ce choix s'imposait de lui-même, compte tenu de l'histoire reliée audit bâtiment ».

L'Asulf est heureuse de cette décision et félicite la MRC d'avoir choisi une appellation bien justifiée qui a, en outre, l'avantage d'être correcte en français. (R.A.)

### Pierres précieuses!

Dans sa lutte quotidienne en faveur de la qualité de la langue, l'Asulf rencontre à l'occasion des personnes ou des entreprises qui considèrent leurs anglicismes ou leurs barbarismes comme s'ils étaient des pierres précieuses.

C'est le cas de la compagnie Énergie Cardio. Le siège social de l'entreprise encourage ses abonnés à « référer un ami ». Un membre de l'Association a communiqué avec le secrétariat et leur a fait part du fait que « référer » dans le contexte était un anglicisme et que les spécialistes partageaient cet avis (Office québécois..., Marie-Éva de Villers, Camil Chouinard, Pierre Cardinal, etc.). Mais rien à faire. Énergie Cardio protège une pierre précieuse! Mieux : on la polit. En mai on annonçait : « Référez et courez la chance de gagner... ». On dirait une entreprise singulièrement puriste : on ne veut pas que le français soit contaminé par le français!

## Négociation de deux conventions collectives

À l'occasion des négociations dans la fonction publique, tant celles du groupe des fonctionnaires que celles des « professionnelles et professionnels », l'Association a invité les parties à corriger un certain nombre d'erreurs de vocabulaire dans les deux conventions collectives.

Du côté patronal, le Secrétariat du Conseil du trésor a accusé réception de nos deux lettres en mentionnant qu'il en prenait bien note et qu'il en analyserait la pertinence avec les deux syndicats concernés.

Du côté syndical, la situation est moins claire. Le syndicat des professionnels n'a pas donné

suite à notre envoi à ce jour. Le syndicat qui représente les fonctionnaires a accusé réception de notre lettre en mentionnant qu'il ne pouvait que faire des recommandations, le Secrétariat du Conseil du trésor étant le seul maître d'œuvre des textes. Notre association a réagi à cette lettre en affirmant que le syndicat a son mot à dire sur le texte de la convention tout autant que l'employeur. Les deux parties sont sur un pied d'égalité à cet égard. Il faut espérer que le syndicat reverra sa position et s'appliquera, avec l'employeur, à corriger certaines fautes de français dans sa convention collective. (R.A.)

### À l'Université du Québec à Rimouski

## D'où vient l'erreur ? De la convention collective!

L'UQAR a publié, il y a quelque temps, une annonce dans *Le Soleil* pour recruter un professeur régulier. L'Asulf a invité l'université à plutôt rechercher un professeur permanent, le mot régulier étant un anglicisme dans le contexte. La direction de l'université a répondu : « Actuellement, ce serait difficile de modifier cette désignation car elle fait partie de la convention collective et des textes légaux permettant de gérer les postes de professeurs qui obtiennent, comme vous le dites, une forme de permanence ».

Serait-ce à dire que les négociateurs du monde de l'enseignement universitaire ne font pas la différence entre un professeur régulier et un professeur permanent? Un professeur permanent n'est pas toujours régulier... dans son comportement. (R.A.)

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE de l'Asulf a eu lieu à Québec le 28 avril dernier. Les membres ont constaté que les finances de l'Association sont saines et équilibrées, que le budget de 2010 est de 50 000 \$ (35 000 \$ en 2009). Madame Pierrette Vachon-L'Heureux y a été élue membre du conseil d'administration en remplacement de monsieur Michel Sparer, qui ne sollicitait pas un nouveau mandat. Le président a présenté le rapport annuel de l'année 2009 et fait part des projets envisagés pour 2010. Parmi les membres présents, on notait madame Margot Bolduc, présidente de l'Association France-Québec, messieurs Lionel Meney et André Desgagnés, professeurs retraités de l'Université Laval.

Les documents suivants ont été distribués sur place et ils seront expédiés aux membres intéressés : procès-verbal de l'assemblée générale d'avril 2009, rapport annuel de 2009, rapport du vérificateur, prévisions budgétaires pour 2010, synthèse des interventions linguistiques de monsieur Raymond Gagnier.

Association pour le soutien et l'usage de la langue française (Asulf)  
fondée en 1986 sous le nom de Association des usagers de la langue française

#### Conseil d'administration

Président Gaston BERNIER  
Vice-président Serge BOUCHARD  
Secrétaire Léone TREMBLAY  
Trésorier Christian HÉBERT  
Membres Alain BÉLANGER  
Jean-Guy LAVIGNE  
Lola LEBRASSEUR  
Gilles LEVASSEUR  
France SALVILLE  
Pierrette VACHON-L'HEUREUX

Fondateur et président honoraire  
Robert AUCLAIR

Tirage 1 000 exemplaires  
Périodicité Quatre fois l'an  
Asulf  
5000, boul. des Gradins  
Bureau 125  
Québec G2J 1N3  
Tél. et téléc. : 418 622-1509  
www.asulf.ca  
asulf@globetrotter.net

L'adhésion à l'Association inclut l'abonnement à L'Expression juste. L'Asulf encourage la reproduction totale ou partielle des textes du bulletin à condition d'en mentionner la source.

Dépôt légal

Bibliothèque nationale du Québec  
Bibliothèque nationale du Canada  
ISSN 1209-434X

## Combien de fautes ?

Combien de fautes



dans ces quatre mots ?

Incroyable, mais vrai. L'affiche ci-dessus est bien en vue dans un large corridor d'un grand hôpital de la ville de Québec.

Plus surprenant encore, l'affiche est en place depuis plusieurs mois à notre connaissance, ce qui laisse supposer que la direction de l'hôpital n'a pas été débordée de protestations. Et pourtant, il y a de quoi être surpris, et même étonné. On n'est pas dans un milieu d'illettrés!

Pour deviner le sens de cette affiche, il suffit de connaître un peu l'anglais. Les mots suivants viennent immédiatement à l'esprit : « Fire Hose Station ».

**Mais ! Il s'agit d'un POSTE D'INCENDIE !**

Il fallait y penser. (R.A.)

## Vue sur le fleuve avec grève...!

Le message publié à plusieurs reprises dans *Le Soleil* (15 novembre 2009... 25 avril 2010) par un entrepreneur qui construit des maisons à Lévis contient la manchette « Vue sur le fleuve avec grève privée... ». Le site Internet de l'entreprise reproduit l'accroche.

C'est à corriger, exactement comme devraient le faire les professionnels de la météo qui disent: « Il fera soleil avec trois degrés ». Les trois degrés n'ont rien à voir avec le soleil. Et la grève privée n'a rien à voir avec la vue sur le fleuve. Dans les deux cas, il faudrait utiliser une autre conjonction.

Il aurait été préférable d'écrire : « Vue sur le fleuve et grève privée ». Mais les publicitaires n'ont pas toujours le temps ni le goût de s'attarder à la qualité de la langue.

## Nouvelles adhésions

L'Asulf mène une campagne de recrutement depuis janvier dernier. Au 1<sup>er</sup> mai, plus de quatre-vingts personnes se sont ajoutées à l'effectif de l'Association. Les nouveaux membres viennent de toutes les régions du Québec, mais avant tout de la grande région de Montréal, de Québec et de ses environs, mais aussi de l'Outaouais, de l'Estrie et du Saguenay.

La campagne a été menée dans *Le Devoir*, dans *Le Soleil* et dans *Le Droit*, grâce à une subvention d'un membre de Montréal.

MEMBRE INDIVIDUEL	MEMBRE COLLECTIF
Nom _____	Dénomination _____
Profession _____	Type d'activité _____
Adresse _____	Représenté par _____
Code postal _____	Adresse _____
Tél. (dom.) _____ (Bur.) _____	Code postal _____
Courriel _____	Tél. (bur.) _____
<input type="checkbox"/> Collaborateur : 30 \$ <input type="checkbox"/> Bienfaiteur : 100 \$	Courriel _____
<input type="checkbox"/> Mécène : 300 \$ <input type="checkbox"/> Membre à vie : 500 \$	<input type="checkbox"/> Collaborateur : 60 \$ <input type="checkbox"/> Bienfaiteur : 200 \$ <input type="checkbox"/> Mécène : 300 \$
Date _____	Date _____

Asulf, 5000 boul. des Gradins, bureau 125, Québec G1J 1N3

**Asulf**

L'Expression juste • Juin 2010

Adhésion à l'Asulf

Paiement à l'ordre de l'Asulf